FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

LIGUE DES PYRÉNÉES

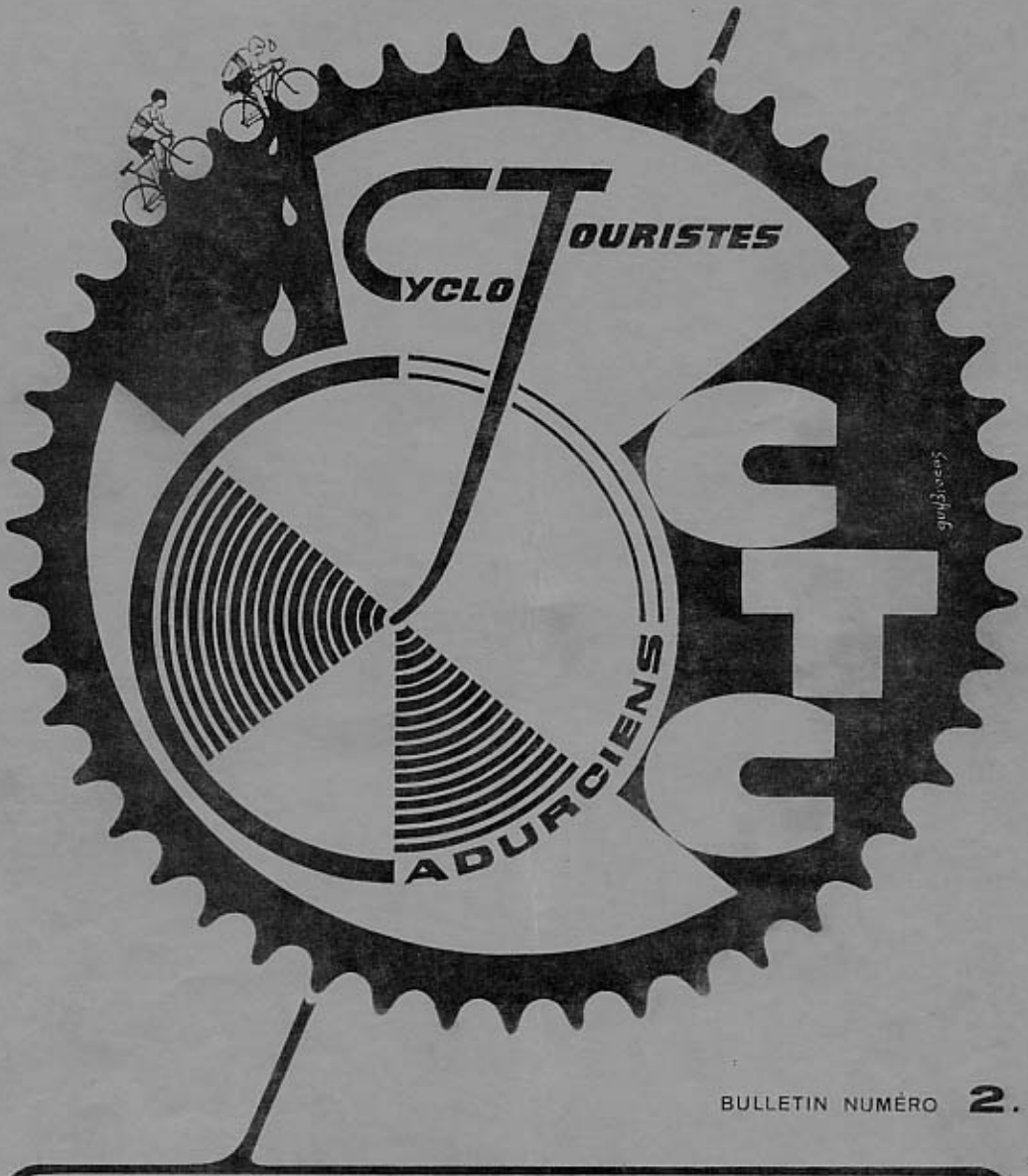

BULLETIN NUMÉRO 2.

64, rue Baudelaire 46000 CAHORS

T A B L E D E S M A T I E R E S

EDITORIAL	3
CHRONIQUE DU COMITE DEPARTEMENTAL	4
C.T.C. VOEUX DE L'EQUIPE DIRIGEANTE	7
CALENDRIER DE LA LIGUE DES PYRENEES	8
CALENDRIER DES BREVETS C.T.C.	9
ITINERAIRES DES BREVETS	10
LA PETITE REINE A LA "BELLE EPOQUE"	11
LE CYCLOTOURISME POUR DECOUVRIR LE MONDE	13
LA SEMAINE FEDERALE 1978	16
ILS ONT ROULE POUR EUX	17
LES C.T.C. BIEN PLACES AU SEIN DE LA LIGUE	18
RUBRIQUE DES JEUNES	19
MINI RUBRIQUE DES FEMININES	20
CYCLOPOTINS	21
S.V.P....	22
DESSERREZ VOS CALE-PIEDS, DANGER !	23
JOURNEE ALBERT-BURES A CAUSSADE	27
CHALLENGE DE L'ASSIDUITE 1979	28
CHALLENGE DU "BON SOCIETAIRE" 1979	29
DERNIERE MINUTE	30

»«

Le présent bulletin, deuxième du nom, a été réalisé grâce à :

Madame Maryse BROCAS
Messieurs Yvon AMAT
Guy BROCAS
Alain DODE
René MOLINIER
Eugène NEGRE
François PORTET

Qu'il soit permis de les en remercier tout en espérant la participation active d'un plus grand nombre pour la réalisation du prochain numéro.

EDITORIAL

On va pouvoir le constater, ce deuxième bulletin édité par le club des "Cyclotouristes Cadurciens" présente une innovation. En effet, au cours d'une réunion récente du Comité Départemental, j'ai proposé à ce dernier de lui réserver quelques pages en attendant la parution de son propre bulletin de liaison.

Comme le souligne par la suite M. Nègre, président du C.D., les clubs pourront s'y exprimer librement. Les articles devront m'être adressés au plus tard les 25 mai, 25 août et 25 novembre (M.Molinier R. 64, rue Baudelaire 46000 CAHORS).

Un exemplaire sera envoyé à chaque président de club. Nous espérons qu'ainsi ce bulletin permettra de resserrer les liens d'amitié qui nous unissent et contribuera à décider les hésitants à venir se joindre à nous pour participer aux belles balades et autres randonnées organisées dans le Lot et les départements de la ligue.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler ici, pour tous les clubs et principalement pour ceux qui ont vu le jour récemment, le rôle du Comité Départemental :
Il est une émanation des sociétés locales ; il coordonne leurs activités ; il prend les contacts nécessaires avec les pouvoirs publics départementaux (Conseil Général, Préfecture, services administratifs, organismes divers) pour tenter de faire aboutir les demandes des sociétés qui découlent normalement de ces activités. Il assure en outre la liaison entre les clubs et les services de la ligue. Il a également pour objectif de promouvoir le cyclotourisme dans les parties du département où notre discipline sportive n'est pas développée.

Et maintenant, rendez-vous sur les routes : la saison commence, une saison pour laquelle nous formulons le souhait que les Lotois soient bien représentés dans les différentes manifestations cyclos de notre région Midi-Pyrénées.

R.MOLINIER

Vice-président du Comité Dép.^{al}

Responsable de la comm.^{ion} ad.^{ve}

Le Président et les membres du bureau du Comité Départemental de cyclotourisme du Lot vous présentent leurs meilleurs voeux pour 1979.

F A I S O N S L E P O I N T

Grâce à l'hospitalité que les CYCLO TOURISTES CADURCIENS ont bien voulu nous accorder dans le bulletin de leur club, le Comité Départemental de cyclotourisme du Lot pourra désormais disposer de quelques pages dans chaque numéro.

Cela permettra aux sociétés lotoises de s'exprimer, de signaler les manifestations, dire l'intérêt qu'elles portent au sport qui nous est cher ..., en un mot informer les clubs de l'activité cyclotouriste dans le Lot et des décisions prises par le Comité Départemental.

SITUATION CYCLOTOURISTIQUE DU LOT - SON EFFECTIF

Si l'on tient compte de la densité de la population du Lot qui est de 157 079 habitants, on peut s'estimer heureux de voir une telle amplitude prise par le cyclotourisme en Quercy. Au sein de la ligue des Pyrénées, notre département occupe en effet la 5e place du point de vue des effectifs.

En 1977, 233 membres étaient affiliés à la F.F.C.T.

En 1978, on dénombrait 269 licenciés, soit un gain de 36 unités En outre de nouvelles sociétés voyaient le jour.

Voici le tableau de l'effectif départemental :

MASCULINS			FEMININES			TOTAL
- 18 ans	18 à 65 ans	+ 65 ans	- 18	18 à 65	+ 65	
22	204	3	3	37	0	269

A PROPOS DU "CHALLENGE DEPARTEMENTAL"

Le nombre de sociétés augmentant sans cesse, le C.D. se devait d'organiser "quelque chose" afin de resserrer les liens entre les clubs et les membres de ces associations.

Question débattue en assemblée générale, le feu vert était donné pour créer le "Challenge Départemental". Toutes les sociétés ont été avisées et ont reçu les bulletins de participation en leur temps. Pour la première année de sa création, trois clubs ont répondu au responsable technique, M. Michel PONCHET, ce sont :

- les Cyclo Touristes Cadurciens,
- le Cyclo Touring Club du Causse de Martel,
- l'Association Cyclotouriste Figeacoise.

Alors, pourquoi une telle défection ? Est-ce de la timidité, la peur du ridicule ? Allons donc ! Certains clubs lotois ont participé à des manifestations organisées par les sociétés de la ligue des Pyrénées ou interligues, mais n'ont rien fait parvenir au responsable, c'est dommage ! Le classement définitif a de ce fait été établi sur trois clubs.

Précisons que ce challenge n'a pas été créé dans un esprit de compétition, bien au contraire. L'idée de donner un peu d'émulation à notre sport, de resserrer les liens entre tous les membres est son seul but. Peu importe le classement final, l'essentiel est de participer selon une formule célèbre.

J'ose ainsi espérer que la saison qui commence verra une entière participation de toutes les sociétés à ce challenge.

RESULTAT DU CHALLENGE DEPARTEMENTAL

Sociétés	Participations	Points	Classement
CYCLO TOURISTES CADURCIENS	I9	30 009	Ier
CYCLO TOURING CLUB du CAUSSE de MARTEL	25	I9 3I6	2e
ASSOCIATION CYCLOTOURISTE FIGEACOISE	5	6 254	3e

A PROPOS DE LA CONCENTRATION DEPARTEMENTALE

Le I5 octobre I978, pour clôturer la saison cyclo, le Comité Départemental organisait une concentration à Labastide-Murat.

Favorisée par un magnifique soleil d'arrière saison, cette manifestation permit à une centaine de cyclos (97 exactement) de se retrouver ou de faire connaissance.

Après un vin d'honneur offert par la Municipalité, un repas en commun sur le terrain du camping permettait de remplir les estomacs vidés par les efforts du matin. L'après-midi, un petit circuit d'une vingtaine de kilomètres était proposé à certains tandis que d'autres essayaient leur dextérité en effectuant le test de maniabilité.

RESULTATS DE LA CONCENTRATION

SOCIETES	MASCULINS		FEMININES		TOTAL
	- I8 ans	+ I8 ans	- I8 ans	+ I8 ans	
C.T.Cadurciens	-	I3	I	2	I6
C.C.Gourdonnais	6	2	6	-	I4
Cyclos de la Cère	-	4	-	-	4
A.C.Figeacoise	3	I8	I	I2	34
U.S.Luzéchoise	-	8	-	-	8
C.T.C.C.Martel	3	7	I	I	I2
C.Dégagnac	-	8	-	I	9
	I2	60	9	I6	97

Pour terminer, bien que le Challenge Départemental n'ait pas donné le reflet exact de l'activité cyclotouriste du département, le Lot a été représenté dans de nombreuses manifestations de la ligue des Pyrénées avec des incursions dans les ligues voisines. Pour preuve, les coupes et les médailles qui ont récompensé les sociétés participantes sont exposées à leur siège.

Que la saison 1979 voit une plus grande participation dans les randonnées officielles, c'est le voeu que j'adresse à tous les cyclotouristes du Lot.

Le Président :

E. NEGRE.

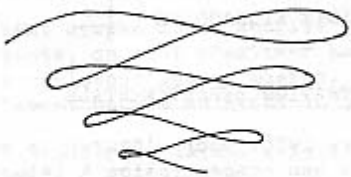

M I N I C A L E N D R I E R

MANIFESTATIONS OFFICIELLES ORGANISEES DANS LE LOT DURANT LA SAISON 1979 :

3 juin	R.^{ée} des Châteaux et Rivières	C.C. BRETENOUX
17 juin	Ronde cyclotouriste	A.C. FIGEAC
24 juin	R.^{ée} de la Dordogne	C.T.C.C. MARTEL
1 juil.	5e Journée Cadurcienne	C.T. CAHORS
8 juil.	Ronde Luzéchoise	U.S. LUZECH
15 juil.	Rallye des Cent kilomètres	A.C. LEYME

MEILLEURS VOEUX A TOUS

pour l'année nouvelle :

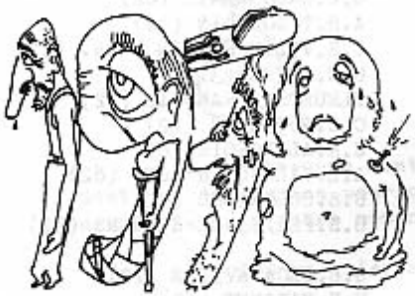

... c'est du passé !

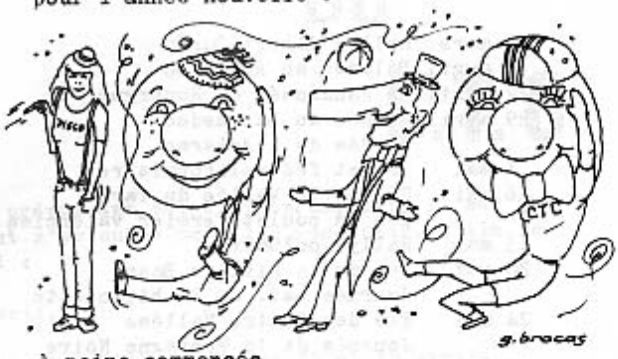

à peine commencée
... de la part de toute l'équipe dirigeante des C.T.C. qui vous est entièrement dévouée et auprès de laquelle vous trouverez compréhension, conseils et bon esprit de camaraderie. VIVENT 1979 ET LE CYCLOTOURISME.

Cette nouvelle année a en effet bien commencé pour un bon nombre d'entre nous et les participations aux sorties dominicales sont déjà relativement importantes , mais ce n'est pas encore suffisant. Avec un peu de bonne volonté, de courage pour certains, nous pourrions être plus nombreux. Les circuits ne sont pas longs et apparaissent de ce fait à la portée de tous. Les départs se font en trois groupes. Il faut mettre à profit cet entrainement afin d'être fin prêts pour les manifestations cyclotouristes à venir.

Après la concentration A.Bures organisée par nos amis caussadais le 4 mars et celle du Comité Départemental du Lot le 25 à Labastide-Murat, nous enchaînerons avec le Brevet fédéral des 100 km le 1er avril (ce n'est pas un poisson !), suivi de la Randonnée villefranchoise le 22 du même mois.

Un seul geste donc, chers amis cyclos, tous à vos vélos. Soyons plus nombreux encore et plus assidus aux sorties du dimanche, un excellent programme 79 nous attend.

Le Président
R. MOLINIER.

4 mars	Rallye Albert-Bures	C.C.CAUSSADAIS (82)
8 avril	Balades en Armagnac	A.S.T.GONDRIN (32)
22 avril	3e Randonnée du Rouergue	C.S.VILLEFRANCHE de R. (I2)
29 avril	4e Rée du Languedoc	U.C.REVEL (3I)
	3e Rée de l'Astarac	BLEUETS MIRANDAIS (32)
I mai	Brevet fédéral populaire	C.C.BOUILLAC (I2)
6 mai	Rée de la Vallée du Tarn	C.R.ALBIGEOIS (8I)
	Rée du poulet fermier valencien	A.L.VALENCE d'AGEN (82)
I3 mai	Rallye columérin	U.S.COLOMIERS (3I)
20 mai	Rée de la Rivière Basse	U.S.PLAISANCE du GERS (32)
	Journée nat. de la bicyclette	
24 mai	Rée des Quatre Vallées	G.C.DECAZEVILLE (I2)
	Journée de la Montagne Noire	U.V.MAZAMET (8I)
27 mai	Dix coteaux en Bigorre	R.C.BAGNERES de BIGORRE (65)
	Rée en Pays cordais	U.S.CORDES (8I)
	3e Rée quercynoise	C.C.MONTAIGU de QUERCY (82)
3 juin	Rée des Châteaux et Rivières	C.C.BRETENOUX (46)
	Rée Sarrazine	A.L.CASTELSARRASIN (82)
I0 juin	Rée des Vins gaillacois	A.S.P.T.T.GAILLAC (8I)
	Rallye quercynois	U.C.CAPDENAC (I2)
	Rée des Vallées	A.C.ARREAU (65)
I7 juin	Ronde cyclotouriste	A.C.FIGEAC (46)
	Rée du Comminges	C.R.C.GOURDAN POLIGNAN (3I)
I6/I7 j	Tour du Gers	U.C.A.AUCH (32)
24 juin	Rée de la Dordogne	C.C.C.MARTEL (46)
	Rée des Cigognes	Cigognes de TARBES (65)
	4e brevet des Grimpeurs	A.S.P.T.T.RODEZ (I2)
26 juin	Concentration internationale	U.S.FLEURANCE (32)
I juil.	Rée de La Barthaise	A.C.LABARTHE de NESTE (65)
	5e JOURNEE CADURCIENNE	C.T.CAHORS (46)
8 juil.	Rée de la Riv. Basse en Madiran	Rayons de la VALLEE RISCLE (32)
	Ronde luzéchoise	U.S.LUZECH (46)
I4 juil.	Rée D'Artagnan	U.A.V.VIC-FEZENSAC (32)
I5 juil.	Rallye des Cent kilomètres	A.C.L.LEYME (46)
22 juil.	Rée de Bigorre	EDELWEISS TARBES (65)
	Tour du Haut Armagnac	A.S.FLEURANCE (32)
29 juil.	Rée des Coteaux boulonnais	C.C.B.BOULOGNE sur GESSE (3I)
5 août	Val Louron col d'Aspin	U.C.P.LANNEMEZAN (65)
I9 août	Rée des Coteaux miélanais	MIELAN (32)
26 août	Rée des Trois Vallées	A.S.N.St LAURENT de NESTE (65)
2 sept.	Rée des Bandouliers	C.C.L.LANNEMEZAN (65)
9 sept.	Journée Joseph-Bastit à Bruniquel	V.C.M.MONTAUBAN (82)
I6 sept.	Rée des Crêtes ariégeoises	A.C.A.PAMIERS (09)
23 sept.	Circuit de la Grappe d'Or	A.L.MOISSAC (82)
30 sept.	Automne en Gascogne	E.S.GIMONT (32)
	Ier circuit des Lacs	A.S.Gendarmerie RODEZ (I2)
7 oct.	3e Rée primauboise	E.C.LA PRIMAUBE (I2)
	Rée en Pays castrais	C.C.F.CASTRES (8I)
	Journée Pierre-Bacon	A.S.COTEAUX TARBES (65)
I4 oct.	Journée des Cols Durs (c. d'Agnès)	U.C.TOULOUSAINS (3I)
25 nov.	Assemblée générale de la ligue	

SECURITE

Je connais la signalisation, je l'applique sans hésitation.

LES BREVETS DU C.T.C.

Les brevets sont prévus aux dates ci-après, mais il est évident que des cyclos pourront s'entendre pour les accomplir, s'ils le désirent, à un autre moment :

- 100 km : 1er avril.

- 150 km : 8 avril (possible aussi les 15 et 16 avril).

Il est toujours difficile de fixer les dates des brevets de 250 et 350 km. Le 250 peut avoir lieu le 13 ou le 20 mai ; le 350, le 3 ou le 17 juin. Les éventuels participants devront s'entendre pour une date lors d'une réunion du club.

E N " A U D A X " ...

Voici les dates des brevets "Audax" organisés, au départ de Montauban, par le V.C.M. :

- 200 km : mardi 1er mai.

- 300 km : dimanche 20 mai.

- 400 km : dimanche 10 juin.

- 600 km : samedi et dimanche 23 et 24 juin.

1 9 7 8 : D U 1 5 0 A U 3 5 0 . . .

Dix-neuf membres des C.T.C. ont obtenu en 1978 leur brevet fédéral avec dénivellation de 150 km, et dix celui de 250 km.

Voici, au plan national, le nombre de réussites enregistrées : 4490 pour le 150 km, 942 pour le 250 et 323 pour le 350.

Gabriel SOUNALET, l'un des fondateurs de notre club et désormais Président d'honneur des "Touristes Cyclosportifs de Guyenne", a remporté l'année dernière, à l'issue du troisième Bordeaux-Paris UFOLEP, la coupe destinée au participant le plus âgé de l'épreuve. A 79 ans (!), il a accompli les 600 km en 59 h 25 mn ! Cette coupe était auparavant détenue par un cyclo d'Antibes de 75 ans, Paulin Lanteri.

LES ITINERAIRES DES BREVETS

Le "150" : vers Montpazier et Villeréal

Cahors, D911, Mercuès, Le Pouzat, Rostassac, D660, Frayssinet-le Gélat, Villefranche de Périgord, (40 km), D660, Montpazier, (60 km), DI04, Villeréal, (75 km), Montflanquin, (88 km), DI24, Libos, Fumel, (107 km), D911, Puy-L'Evêque, Prayssac, Espère, Mercuès, Cahors. (157 km au total)

Le "250" : Domme, Sarlat, St-Céré, Leyme et la vallée du Célé

Cahors, D911, Mercuès, Mas de Gendrou, D6, Catus, D6, Lavercantière, Degagnac, pont Carral, D46, Domme, (51 km), D703, Laroque-Gageac, D703, D57, Vezac, D57, Sarlat, (66 km), D704, Carsac, D703, Rouffilhac, Peyrillac, Souillac, (94 km), D703, Martel, (109 km), St-Denis, Vayrac, Puybrun, Bretenoux, (132 km), D940, St-Céré, D48, Leyme, Lacapelle-Marival D940, Le Bourg, NI40, Camburat, DI8, Lissac, DI8, viaduc de Ceint d'eau, (182 km), vallée du Célé, D41, Marcilhac sur Célé, Cabrerets, Conduché, D662, St-Géry, D662, Vers, D653, Cahors. (256 km au total)

Le "350" : le Lot et Garonne par la route des vins, du Périgord au Figeacois

Cahors, D8, Pradines, Douelle, Luzech, D8, Albas, Grezels, Puy-L'Evêque, D8, Touzac, (51 km), D911, Monsempron-Libos, DI24, Gondezaygues, Montflanquin, D676, Villeréal, DI04, Montpazier, (106 km), D660, St-Cernin de L'Herm, D660, Villefranche du Périgord, D660, Frayssinet-le-Gélat, D673, Cazals, Salviac, D673, Gourdon, (167 km), D673, Le Vigan, N20, Payrac D673, Calès, Lhospitalet, D36, N681, Gramat, N681, Le Bourg, NI40, Figeac, (245 km), NI22, Loupiac, Villeneuve, St-Rémy, Toulonjac, D24, Lacapelle-Balaguier, Cajarc, D662, (300 km), Tour-de-Faure, St-Géry, Vers, D653, Larroque-des-Arcs, Cahors. (352 km au total)

N.B. Les brevets de 250 et de 350 ne peuvent être tentés que par les titulaires de tous les brevets de distances inférieures.

L'engagement des mineurs est subordonné à l'autorisation des parents ou de la personne disposant de l'autorité paternelle.

En outre, les mineurs désirant participer à un brevet de 250, 350, doivent présenter une autorisation médicale datant de moins de trois mois et précisant bien la distance sur laquelle le titulaire compte s'engager.

LA PETITE REINE
À LA « BELLE ÉPOQUE »

" JE NE SORTIRAI PLUS A BICYCLETTE SANS ETRE ARME "

"Nulle société ne fut plus violente que le monde d'Homère, nulle vie plus dangereuse et plus menacée que celle des Grecs des "Siècles obscurs" dit le rapport "Peyrefitte" établi par un comité d'études présidé par le Garde des Sceaux ... Massacres, bûchers, charniers, potences, guerres civiles ou autres parsèment l'Histoire universelle. Au Moyen-Age il était dangereux de sortir la nuit. En 1523 une ordonnance de François Ier énumérait "les gens vagabonds, oiseaux perdus méchants, abandonnés à tous les vices ..." qui infestaient les cités. Boileau, en 1660, écrivait que " le bois le plus funeste et le moins fréquenté est auprès de Paris un lieu de sûreté !"

Plus près de nous, il suffit de relire Victor-Hugo pour voir que les enlèvements d'enfants et autres méfaits étaient courants et, sous l'Empire, les fameux "Chauffeurs" parcouraient par bandes les campagnes et brûlaient (d'où leur nom) des gens pour leur faire avouer où ils cachaient leur argent... Et la Belle Epoque ? Cette fameuse Belle Epoque dont on nous rebat les oreilles oubliant les enfants au travail dès l'âge de sept-huit ans, la misère, la violence... Eh, bien lisons VELOCCIO le célèbre ancêtre de tous les cyclos, après nous être rappelé qu'au premier Tour de France, dans la montée du col de la République, l'Italien Gerbi fut jeté à terre, battu comme plâtre et "qu'une nuée d'énergumènes, le bâton levé, l'insulte aux lèvres, s'abattit sur Maurice et César GARIN, ils furent roués de coups..." "Si cela continue, lit-on ainsi dans "La fabuleuse histoire du cyclisme" de Pierre Chany, les compétitions ne seront plus possibles qu'à la condition de placer des gendarmes et des contrôleurs (à cause des fraudeurs) toutes les bornes kilométriques". L'année suivante, les arrivées seront tenues secrètes et hors des villes pour éviter les agressions !

Mais revenons à Paul-de-Vivie (Veloccio). Voici ce qu'il déclara en 1890 : "J'ai combattu cette conception de s'armer pour la promenade, craignant les abus, les erreurs, de la part de jeunes inexpérimentés tenant ainsi dans leurs mains la vie d'un homme qui peut, plus ou moins souvent, n'être qu'un farceur. Aujourd'hui, au contraire, devant une situation aggravée je donne l'exmple. De jour comme de nuit je ne sortirai plus à bicyclette sans être armé et nanti de provisions suffisantes pour recharger plusieurs fois si nécessaire mon révolver" et dans sa revue "Le Cycliste" Veloccio présentait à ses abonnés des révolvers de calibre 6 mm à 32 francs et de calibre 8 à 35 francs avec 10% de réduction... La Belle Epoque en effet.

CASSE - TETE POUR CHIENS

Les chiens par contre ont été depuis l'invention du vélo la hantise de certains cyclos. Aux Etats-Unis on trouve désormais des sifflets à ultra-sons qui les éloignent . A la fin du siècle dernier on vendait une cravache casse-tête faite d'une baguette d'acier flexible munie d'une boucle d'acier garnie de pointes acérées, que l'on accrochait, pour pouvoir s'en servir au besoin sur la bicyclette... Douce époque, douces moeurs ! Mais il n'y avait pas de Société Protectrice des Animaux sans doute...

I889... UNE BICYCLETTE EN ALUMINIUM !

Mais oui, l'emploi de l'aluminium et les bicyclettes ultra légères ne datent pas d'aujourd'hui. Le croira-t-on mais le fils d'un certain milliardaire américain possédait en I889 une bicyclette tout en aluminium sortant des usines de Coventry. Bien sûr son prix devait être particulièrement élevé car les billes étaient faites de diamants, les poignées de freins de nacre et les dessus de porte-lanterne orné d'un brillant de grande valeur ! (gare au voleur ! Voir plus haut). La seule pièce en acier était le ressort de selle. La machine ne dépassait pas les huit kilos et pourtant ses roues étaient entièrement caoutchoutées !

A. DODE.

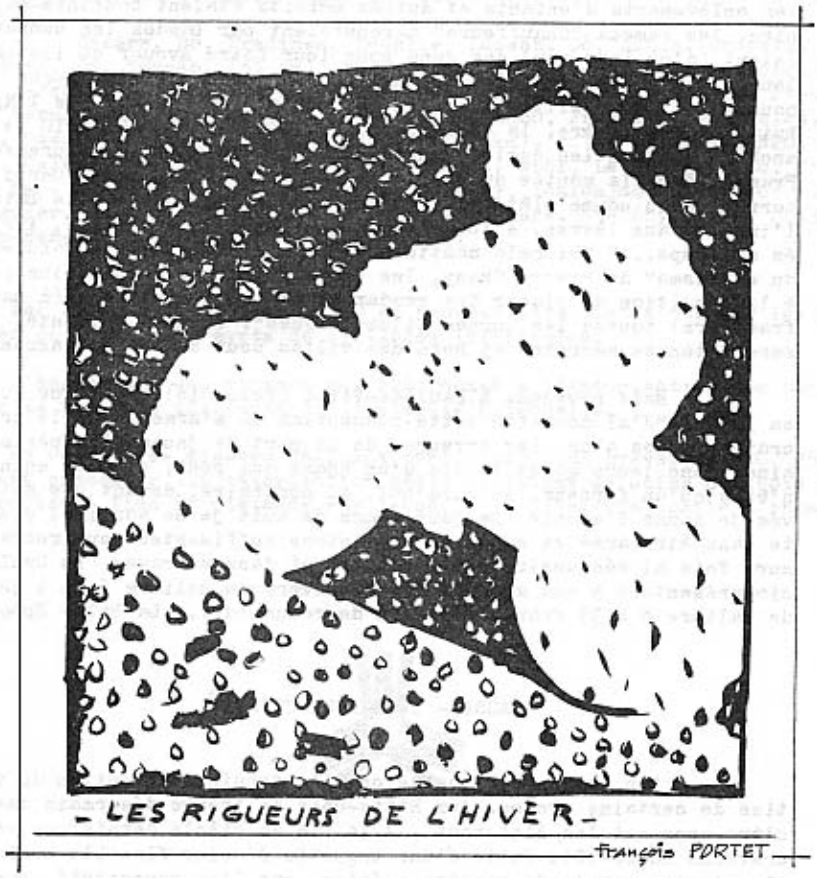

LE CYCLOTOURISME POUR DÉCOUVRIR LE MONDE

Nous sommes en 1930. Les années folles avant le retour de l'orage. Le goût de la vie, de l'aventure explose dans la génération qui a vingt ans et ne connaît pas encore directement les brûlûres de la guerre. Elle a reçu une éducation faite de grandes idées et conserve comme une sorte de pudeur bien pensante, ce besoin pressant de s'affirmer.

Les premières retombées des découvertes techniques mettent rapidement le vélo à sa portée. Cela n'a pas été aussi spectaculaire ni aussi bruyant que la démocratisation de la voiture quelques decennies plus tard, mais au contraire une révolution silencieuse amenant une nouvelle façon de penser et de concevoir le monde. Avec elle naît le cyclotourisme, formidable explosion de vie qui n'avait pas de frontière, pas de ville mais au contraire toutes les provinces, toutes les curiosités enfin à portée de pédales.

Un vélo à sa mesure

Le vélo devient rapidement l'instrument de cette jeune fougue, sa réalisation et son moyen. Le travail à la chaîne n'est pas encore généralisé et pour chaque cyclotouriste la bicyclette est le prolongement de soi, de ses pieds, les roues que la nature a oublié de lui donner. Il fait corps avec elle, il pense par elle, il sent la route sous ses pneus comme sous ses propres pieds, il peine, il sue et avec elle se repose dans la descente. Le vélo c'est une nouvelle dimension au corps humain. Animée de ses muscles, la machine qui le prolonge lui permt de franchir l'horizon et d'atteindre des buts qui sont brusquement à sa portée. L'homme ne devient plus cet animal fait pour vivre sur quelques hectares mais en migrateur, capable de traverser un continent à la vitesse d'un oiseau. Le vélo met à sa portée des possibilités inouïes.

Les premiers cyclotouristes sont très exigeants. Ils ne se contentent pa s d'une simple machine de série. Leur vélo c'est une partie de leur corps, et ils le veulent ressemblant. Ils le fabriquer par un artisan ou un bricoleur, pièce par pièce, roulement par roulement. Le cadre est adapté à leur taille, au millimètre comme on le ferait d'un pantalon. Les roues sont tendues à un diamètre correspondant à la force de leur mollet qui doit les faire tourner. Le guidon a la grosseur et l'écartement qui conviennent aux mains. La couleur est choisie avec minutie, tout est personnel jusqu'au timbre du "grelot". Ainsi faites, ces merveilles, ces "Rolls" de la bicyclette deviennent la prothèse de l'organe que la nature a oublié. Son prix n'est plus monnayable. Parfaitement adapté à son propriétaire, il ne convient pas aux autres. Pièce unique comme le cheval que l'on connaît et que l'on aime, on a envie de la garder près de soi et de la caresser. C'est l'exact reflet de soi-même, son moyen de se sentir libre et de ne devoir cette liberté à personne d'autre et surtout pas à quelques pompes à essence qui jalonnent la route, sur les itinéraires parcourus.

Avec lui le cyclotouriste va découvrir le monde, étreindre la nature, la vivre à la vitesse de ses roues qui convient mieux que la désolante lenteur de ses jambes. Rien ne lui échappe : une bordure de sapins au soleil sur une route de montagne qui sent fort la résine, la menthe sauvage après la pluie, odorante et fraîche... Toutes ces sensations s'accumulent sans lasser : c'est un perpétuel manège, une course un peu folle dans laquelle il se saoûle avec gourmandise de tout ce qui est à portée de guidon.

Le cyclotouriste a plus de pouvoir que les autres. De l'Auvergne, du Limousin, il peut voir en un jour les sommets des volcans et les vagues de l'Océan. On ne meurt plus sans savoir ce qu'est la mer et absence d'horizon.

La grande famille

Le vélo est roi. Avec lui et par lui s'accomplit toute une génération. Elle penser à l'irréalisable, elle ose croire à l'impossible. Seul ou avec des amis, le cyclotouriste a le monde à sa portée, ses merveilles sous ses yeux, sa grandeur à la mesure de sa fatigue. Les routes encore vides s'ouvrent devant lui et déploient le tapis blanc. Oiseau migrateur qui n'obéit pas aux saisons, il va, parfois chantant, parfois muet et courbé dans l'effort penché vers le sommet de la côte qui n'en finit pas. Il assiste de sa selle au cinéma permanent qui se déroule devant lui.

Les cyclotouristes sont une grande famille. Ils se sont groupés en associations et se font des signes de villes en villes. Ils se contrôlent mutuellement lors d'un brevet et s'offrent le gîte et le couvert. Comment penser qu'un cyclo pourrait refuser d'aider un ami venu du fond de la France et perdu dans sa nouvelle ville ? M. Piquet, ancien président du "Cyclo-Club" de Limoges a hébergé jusqu'à dix-huit personnes dans sa petite maison de quatre pièces.

Chaque sortie en groupe de plus de trente personnes est pensée à l'avance et a obligatoirement un but touristique. Chemin faisant, il arrive pourtant que l'on fasse un détour de cinquante kilomètres pour aller visiter un site voisin ou un ami. Les randonnées de plusieurs jours conduisent à des périples de plusieurs milliers de kilomètres. C'est la nouvelle liberté : il faut s'en abreuver à en avoir mal, s'en délecter à en tomber de fatigue. Quoi de plus excitant de se lever à Clermont-Ferrand et d'aller passer la nuit à Royan ? C'est à croire qu'on est brusquement aussi grand que le monde et capable de le vaincre à coups de mollets.

La victoire de l'homme

Des brevets sanctionnent des records de distances. Au début, on commence par une "sortie" de cinquante kilomètres puis on va en augmentant. Le brevet des Deux cents kilomètres est le premier digne d'attention. Il n'y a pas de limite dans la conquête de l'exploit. Certains parcours sont célèbres et se font comme une sorte d'obligation : vaincre les monts d'Auvergne ou le col de Pertuis classe un cycliste. L'admiration se gagne à coups de pédales ; le circuit des Pyrénées représente près de vingt heures de vélo : à cheval il aurait fallu trois jours à un cavalier avec la même monture : c'est la victoire de l'homme pour qui tout est possible. Certains pensent déjà à fabriquer des avions à pédales : un grand journal anglais offre une prime à celui qui construira une machine pouvant voler avec la seule force de l'homme.

Et les anecdotes ne manquent pas. Partant par groupes très importants les cyclotouristes ne trouvent pas toujours de gîte pour la nuit et doivent se contenter d'un coin de grange et d'un quignon de pain. Ils doivent résister à l'orage et au soleil, se battre contre le vent et contre la côte. Ce qu'ils vont chercher aussi loin, souvent ils le trouvent en eux, fruit d'une réflexion informulée, faite de coups de pédales, d'obstination et d'amitié. Trempés continuellement dans le levain de l'effort, ils acquièrent tout au long de leurs randonnées une certitude personnelles, une personnalité qui ne

les rend pas intransigeants mais toujours décidés. A travers cet effort consenti, ils s'épurent rapidement de ce qu'ils portent au fond d'eux-mêmes et qui est inutile. Après avoir présidé à la fabrication de leur machine, le vélo les modèle à leur tour, de saison en saison, leur fournissant sous la forme du plaisir les armes de leur vie future.

Et puis la guerre est venue, la libération avec sa formidable explosion démographique et technique. L'ère atomique ne doit rien au vélo : l'homme se dépasse par ses machines. Quand il vise la Lune et Jupiter avec ses fusées, trois cents kilomètres à la force des jambes ne sont pas un exploit.

Les jeunes vont chercher ailleurs leur soif d'évasion : ils défient la pesenteur avec des "planches à roulettes", font de la planche à voile, du delta-plane, du char à voile. Chaque génération invente ses machines pour s'affirmer.

Pourtant la chevalerie du vélo n'est pas morte. La crise du pétrole a permis de redécouvrir cette petite machine oubliée au fond des garages poussiéreux. Et la technologie s'est mise à son service pour donner des merveilles de légèreté et d'aisance. On ne fait plus les vélos sur mesure mais qu'importe On redécouvre le plaisir de la randonnée, la joie du vent sur le visage et de l'effort. Le vélo s'est adapté aux temps : on ne le considère plus comme une conquête du génie humain mais comme l'instrument indispensable qui compense une vie de plus en plus immobile . Par lui, l'homme moderne retrouve ce qui lui est essentiel et que sa vie urbaine lui interdit : la nature et l'effort. Le cyclotourisme, après l'euphorie de la voiture triomphante renaît de ses cendres. Et c'est une nouvelle vie qui commence pour lui.

Gilbert BORDES.

article paru dans "Qercy-Magazine" n° 93. octobre 1978
avec l'aimable autorisation de son directeur M. DESAGNES

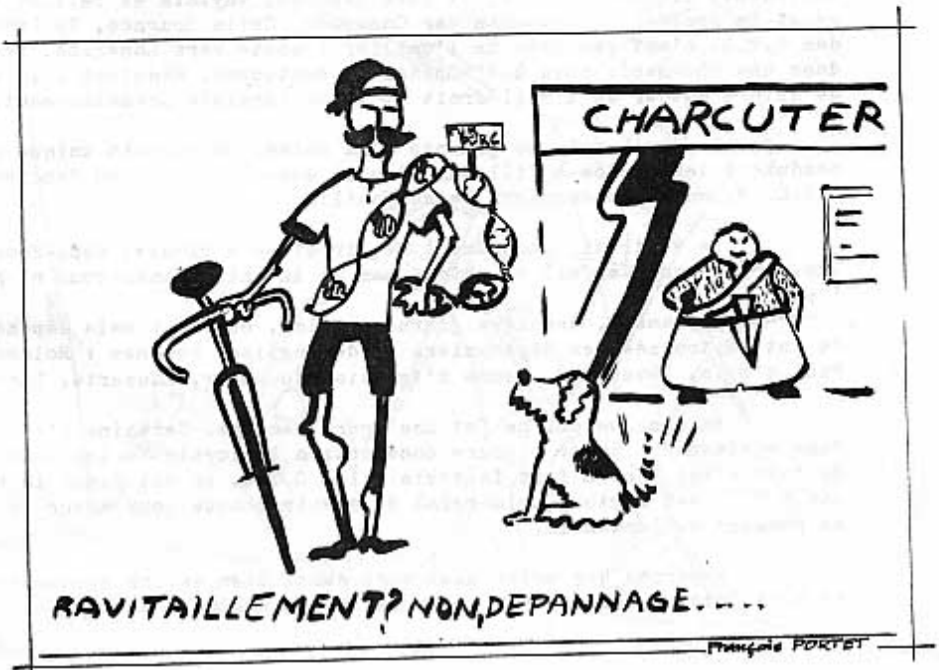

SEMAINE FÉDÉRALE 78

Cette magnifique manifestation s'est déroulée chez nos voisins de MONTAUBAN. Il y eut 2022 inscriptions et ce fut un véritable succès. Le mérite des organisateurs est grand d'avoir mis sur pied cet important rassemblement dans un délai aussi court.

Neuf cyclos cadurciens participèrent à temps complet (ou presque). D'autres vinrent y "goûter" épisodiquement car ils n'avaient pas pu se rendre libres pour une semaine. Trois des nôtres, dont deux "moins de 20 ans", avaient déjà connu les semaines fédérales de VALENCE (dans la Drôme) en 1976 et de NEUFCHATEAU (dans les Vosges) en 1977.

Nous devons donner un joli coup de chapeau aux jeunes : G.Arbouys, P.Bourbonnaud, F.Dodé, P.Fosse et A.Viguié pour leur présence et surtout leur bonne tenue. Félicitations également à notre ami Guitou, dit "le Gitane", ainsi qu'aux autres participants.

Le lundi 31/7 nos braves cyclos débutèrent par le circuit traversant la forêt de la Grésigne et les conduisant jusqu'à Cordes. Le retour se fit par la vallée de l'Aveyron. Cette journée fut marquante pour certains car elle fut copieusement arrosée et émaillée de nombreuses crevaisons (n'est-ce pas, Pascal ?).

Le mardi, le beau temps revenu, tout se déroula normalement par Montech, Beaumont de Lomagne, Auvillars, Cordes-Tolosane et Lavilledieu. Au départ nous eûmes le plaisir de faire quelques kilomètres avec notre ami J.Gabarre, accompagné de son fils qui entamèrent ainsi d'agréable façon la découverte de leur nouvelle région d'adoption.

Le mercredi, ce fut une incursion dans notre beau Quercy par : Montpezat, Cieurac, Aujols, St Cirq Lapopie, Vaylats et Belfort du Quercy avant la rentrée à Montauban par Caussade. Cette journée, le Président des C.T.C. n'est pas près de l'oublier : chute vers Lapenche, transport dans une pharmacie puis à l'hôpital de Montauban. Résultat : 14 points de suture autour de l'oeil droit et la SF terminée prématurément...

Le jeudi fut une journée plus calme. Un circuit unique de 73 km conduisit les cyclos à Villemur où nous avons retrouvé un "ancien" des C.T.C. M.Langot, accompagné de sa famille.

Le vendredi, changement de direction : Bioule, Sept-Fonds, Caylus, Cornusson, Verfeil et retour par St Antonin, Montricoux et Nègrepelisse.

Le samedi, dernière journée (hélas, ou ouf ! cela dépendait...) Ce fut la tournée des pigeonniers et des églises romanes : Moissac, St-Paul d'Epis, Beauville, Penne d'Agenais, Roquecor, Lauzerte, Lafrançaise

En conclusion, ce fut une bonne semaine. Certains s'en faisaient "une montagne" : tenir 6 jours consécutifs à bicyclette les inquiétait... En fait c'est tout à fait faisable : les C.T.C. en ont donné la preuve par 9 ! Il est surtout primordial de savoir chaque jour doser ses efforts en pensant au lendemain.

Espérons que notre club sera aussi bien -sinon mieux- représenté à la Semaine Fédérale 79 qui aura lieu à NARBONNE du 29/7 au 5/8.

R.Molinier.

Ils roulent pour eux ...

Mais aussi pour leur club en participant parfois pour certains, souvent pour d'autres, aux sorties officielles organisées dans la ligue des Pyrénées ou par une ligue voisine...

Pour 1978, voici les kilométrages accomplis par quelques sociétaires des C.T.C. :

Gilbert VINEL :	22.200	Patrick MONTFORT :	6.500
Paul TERRIE :	8.900	Maurice MAS :	4.250
Franck DODE :	8.300	Robert CARRE :	4.050
Maxime SAMOUILLAN :	7.850	Jean GALLEYRAND :	3.650
Alain DODE :	7.450	Yvon AMAT :	3.500
Claude LARROQUE :	7.050	Guy VINEL :	2.400
René MOLINIER :	6.700	Jean-Paul BELOT :	2.150

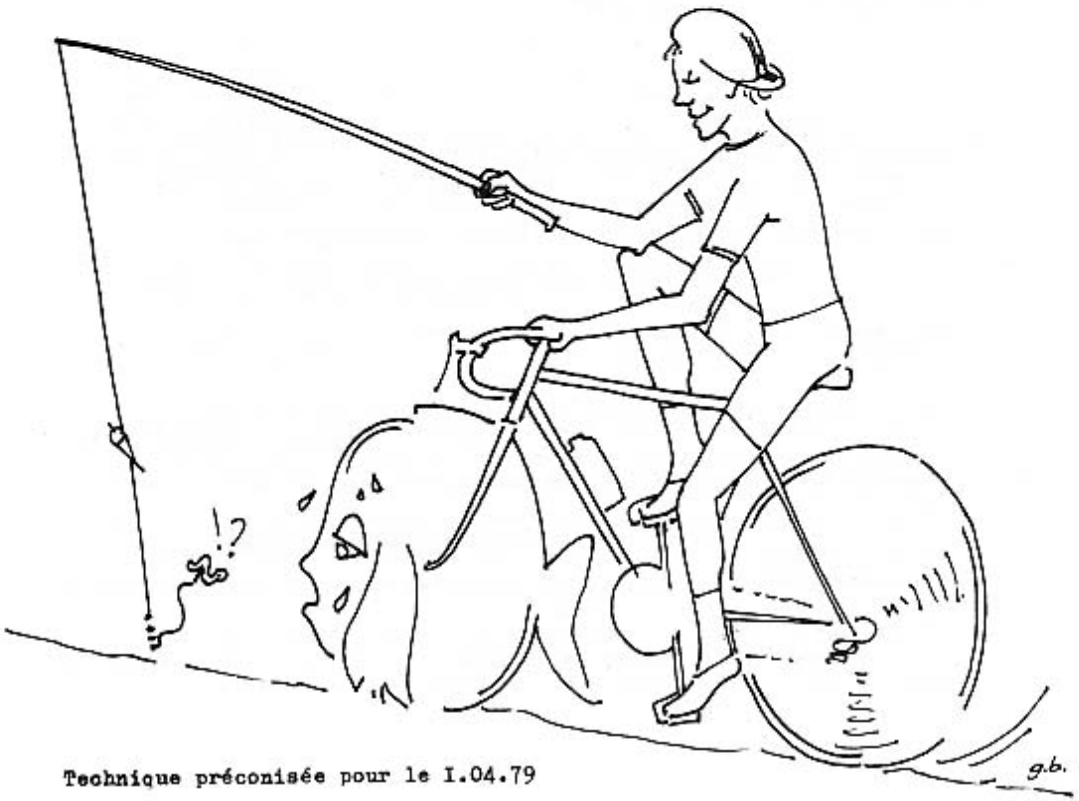

Technique préconisée pour le I.04.79

LES C.T.C. BIEN PLACÉS AU SEIN DE LA LIGUE

Le cyclotourisme progresse en France, c'est indéniable et les chiffres des diverses fédérations, comme ceux de la F.F.C.T. se sont accrus dans de notables proportions en 1978.

Cette dernière comptait ainsi l'an passé 63.923 licenciés, soit sept mille de plus que l'année précédente.

Une telle augmentation est mesurée également au niveau de la Ligue des Pyrénées qui compte désormais 82 sociétés et occupe de ce fait le septième rang sur le plan national derrière l'Ile de France (238 clubs), la Bretagne (187), le Dauphiné-Savoie (127), la Provence (100), les Flandres (98) et l'Adour-Pyrénées (84).

On comptait 10,7 % de licenciés de plus au sein de notre ligue : 2.981 au total :

- 402 moins de 18 ans (327 garçons et 75 filles),
- 2.517 18 à 65 ans (2.271 hommes et 246 femmes),
- 62 plus de 65 ans (61 hommes et 1 femme).

Les jeunes ne représentent que 13,49 % du total, mais il est vrai que ce sont souvent les personnes d'un certain âge qui redécouvrent les plaisirs et les bienfaits de la bicyclette et que dix clubs de la ligue seulement - dont le nôtre - possèdent une école de cyclotourisme. Celle-ci néanmoins ne suffit pas puisque la proportion des moins de 18 ans est également faible chez les Cyclo Touristes Cadurciens.

LE LOT ? CINQUIEME SUR HUIT .

Avec ses 65 licenciés, notre club se classait tout à fait honorablement en 1978 sur le plan des effectifs. Dix-neuf sociétés seulement avaient en effet plus de 51 adhérents dans toute la ligue. Le Véloce-Club-Montalbanais caracole bien sûr largement en tête avec ses 263 membres ; il draine d'ailleurs à lui seul la moitié des effectifs du Tarn-et-Garonne !

Notre département ? Eh bien, sur les huit que compte la ligue, il se situe à la cinquième place avec un total de 269 licenciés : 25 moins de 18 ans (22 garçons et 3 filles), 241 18 à 65 ans (204 hommes et 37 féminines), et 3 hommes de plus de 65 ans.

Aux 4 premières places, on trouve : les Hautes-Pyrénées (622 licenc.) la Haute-Garonne (527), le Tarn-et-Garonne (469) et le Gers (456). Vient donc ensuite le Lot (269), et derrière : l'Aveyron (264), le Tarn (203) et enfin l'Ariège (121) occupent la deuxième partie du classement par effectifs.

En 1978 le Lot comptait 36 licenciés de plus qu'en 1977 et le nombre de ses sociétés augmentait aussi. Le Centre de Loisirs du Célé ne s'est certes pas réaffilié à la F.F.C.T., mais 3 nouveaux clubs y ont adhéré, ceux de Degagnac, de Leyme et de Montcuq.

Notre département était ainsi à la fin de l'année dernière fort de neuf sociétés de cyclotouristes, représentées au sein du comité départemental.

A.DOUS

RUBRIQUE DES JEUNES

QUATRE LOTOIS PARMI LES 20 PREMIERS AU

" CHALLENGE INTER - JEUNES PYRENEES I978 " ! ! !

Cent-six licenciés F.F.C.T., appartenant à la ligue des Pyrénées, ont participé l'année dernière au "Challenge Inter-Jeunes" réservé aux moins de I8 ans.

Ce challenge, basé sur les manifestations officielles de la ligue et des ligues limitrophes, ainsi que sur les sorties en groupe des dimanches et jours fériés organisés dans leur société respective, a débuté le premier dimanche de Mars pour se terminer le dernier dimanche d'octobre, avec toutefois une interruption entre le troisième dimanche de juillet et le quatrième d'août.

Attribution des points :

- Manifestations officielles inscrites au calendrier de la ligue des Pyrénées et des ligues limitrophes ..... 20 Pts.
- Brevets ou manifestations non inscrites au calendrier ..... 8 Pts.
- Epreuves permanentes de la ligue des Pyrénées ..... I5 Pts.
- Sorties de club ..... 8 Pts.
- Une bonification d'un maximum de ..... 50 Pts.

a été attribuée à chacun des participants sur production d'un reportage écrit, photographique ou mixte sur l'une des manifestations à laquelle il a participé durant la saison.

Le premier, Jean-Pierre LAMARQUE (U.S.Colomiers) avec 490 points, a reçu la garde du "Challenge" pour un an et les meilleurs classés disposeront d'une bourse de voyage fixée à cent francs.

Quelques jeunes des Cyclo Touristes Cadurciens et du C.C.T.Martel se sont bien classés :

- Franck DODE deuxième chez les minimes garçons et troisième toutes catégories avec 400 points.
- Frédéric PASQUIER troisième minime et huitième toutes catégories, 340 p.
- Christine BOISSIN première minime fille et neuvième au classement général avec 336 points (quatrième fille)
- Gérard ARBOUYS seizième au classement général avec 300 points.

Espérons que ces jeunes feront aussi bien, sinon mieux, cette saison et qu'ils seront imités par d'autres "moins de I8 ans" lotois.

A.D.

R U B R I Q U E D E S J E U N E S (suite)

Cette année, et ce à la fin du mois de février, les C.T.C. ne comptent que 7 jeunes de moins de I8 ans affiliés à la F.F.C.T., il représentent ainsi environ le I/8 de l'effectif du club ; c'est bien peu. En I978 leur nombre atteignait la douzaine. Parmi les partants, trois ont choisi le cyclisme de compétition, un la natation, un le rugby. Nous leur souhaitons une bonne adaptation à leur nouvelle activité d'abord, de nombreux succès ensuite. C'est bien sûr avec plaisir que nous les reverrons.

L'école de cyclotourisme poursuit son bonhomme de chemin. Il y a hélas quelques défections : il manque en effet parfois un peu de volonté, voire de courage... Avec les beaux jours, nous espérons que le désir d'évasion l'emportera. Il y a encore de belles balades à faire... Après les vacances de Pâques, nous effectuerons les brevets du Premier Pas et de la Première Randonnée.

M I N I R U B R I Q U E D E S F E M I N I N E S

Leur nombre est de 7 comme chez les jeunes, la proportion est donc aussi la même. Trois seulement ont fait leur apparition sur leur vélo ; le démarrage s'avère timide. A elles aussi je lance cet appel : venez le dimanche ou le lundi après-midi, faites un effort. Vous découvrirez des joies saines dans notre activité et oublierez pendant quelques heures, au grand air, les petits soucis et les contraintes de la vie de tous les jours. Et pour finir de vous décider, sachez que le mot misogynie n'existe pas dans le vocabulaire des cyclos cadurciens.

CYCLOPOTINS

Nous avons eu le plaisir d'apprendre au début de janvier la naissance du petit Johan, fils de notre ami G.Brousse. Félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux pour ce futur cyclo.

A la fin du mois de février nous avons appris l'admission en clinique de Monsieur Galleyrand, et à l'hôpital de Monsieur Aldebert, tous deux nouveaux membres de notre club. Nous formulons des voeux pour que l'un et l'autre connaissent un prompt rétablissement.

Outre les sorties du dimanche matin et du lundi après-midi, il est envisagé celles du samedi avec départ à I4 heures. Quelques sociétaires sont probablement intéressés, qu'ils veuillent bien en aviser MM. Molinier ou Dodé, si possible avant la prochaine réunion.

La Semaine Fédérale 79 aura lieu à NARBONNE, du 29 juillet au 5 août. Amis cyclos, il est vivement conseillé d'y penser dès maintenant. Prévoyons notre congé d'été dans la mesure du possible. Nous aurons l'occasion de reparler de cette S.F., notamment dès que seront portées à notre connaissance les modalités d'inscriptions par la revue "Cyclotourisme", très certainement dans un prochain numéro.

Brevet fédéral des I00 km : il aura lieu le Ier avril. Voici quelques précisions le concernant : départ à 9 heures devant la mairie, pour l'itinéraire suivant : Cahors, départementale 9II, Concots, Limogne, départementale I9, Cajarc (halte-repos), départementale 662, Larnagol, St-Martin, Labouval, St-Géry et Cahors. Les inscriptions seront prises au cours de la réunion du mois de mars.

Place aux jeunes : Alain Lacaze et Laurent Pujol, issus de l'école de cyclotourisme, viennent de demander leur adhésion au club. C'est avec grand plaisir que nous leur souhaitons la bienvenue.

VELO = SANTE

Le cyclotourisme est un bienfait pour la santé : il fortifie les muscles, active la respiration, améliore la circulation sanguine, donne de l'appétit. Par son influence sur les sécrétions urinaires et sudorales, il constitue un exercice remarquable de désintoxication.

S. V. P. ...

Nul n'en doute, nous l'espérons, le bénévolat est l'unique motif de notre travail au sein de la société. S'il améliore les contacts entre les membres, il implique en contre partie inévitablement des servitudes. Aussi, afin de venir en aide à ceux qui oeuvrent pour la bonne marche du club, il est fait appel à la compréhension de tous. N'attendez pas que les responsables viennent à vous, faites l'effort d'aller à leur devant, vous leur faciliterez ainsi la tache et ils vous en seront infiniment reconnaissants.

Dans cet ordre d'idées, l'équipe dirigeante des C.T.C. apprécierait au plus haut point que les retardataires fassent parvenir leur cotisation 79 le plus rapidement possible à la trésorerie du club.

ENFIN ÇA Y EST !

Oui, nous avons fini par entrer en possession de cette fameuse remorque porte-vélos dont nous rêvions depuis longtemps mais que nous commencions à douter de voir un jour au club. Particulièrement bien étudiée, vous allez voir, elle est très fonctionnelle et va ainsi nous rendre d'appréciables services. (cf. dessin ci-dessous)

Pour l'immédiat, la préoccupation majeure du trésorier est bien sûr le règlement de cette acquisition. Il s'agit en effet d'une somme rondelette pour une association comme la nôtre.

Aussi, nous faisons appel à tous ceux -et ils sont nombreux- qui n'ont pas encore versé le produit de la vente des autocollants : qu'ils soient assez compréhensifs et aimables de le faire au plus vite, même s'il n'a été vendu qu'un macaron sur les dix confiés (le plus petit bénéfice ne saurait être dédaigné).

Alors, nous pouvons compter sur vous ? A la réunion qui sera tenue en avril, mettez-vous à jour en portant le montant ou les invendus, vous nous permettrez de faire le point sur cette "opération autocollants" lancée il y a un an et surtout vous éviterez des nuits blanches au trésorier à la veille de "subir" le paiement de la remorque, le règlement de l'assurance pour la voiture du club, avant de supporter le coût de la "Journée Cadurcienne".

Mettez-vous un instant à la place de ce pauvre homme...

G. BROCAS

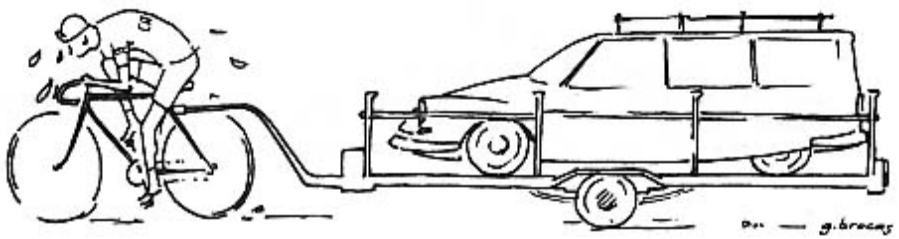

CYCLOTOURISTES :

"DESSERREZ VOS CALE-PIEDS, DANGER"

Souvent à l'occasion de sorties cyclotouristes ou personnelles, les cyclos sont victimes d'accidents causés par un tiers : chaussée en mauvais état absence de signalisation, obstacles abandonnés sur la chaussée, etc. Autant de motifs pour qu'une action soit intentée contre l'Etat et qui peut aboutir à une responsabilité partielle ou totale de la Puissance Publique.

Bien peu ont recours à l'action judiciaire, persuadés qu'ils sont de ne rien obtenir. C'est leur assurance individuelle, souscrites auprès de leur compagnie d'assurance qui prendra en charge les soins et divers dommages si les clauses le stipulent.

Sinon ce sera la Sécurité Sociale... elle a bon dos ! Dans le Particulier de juillet 1978 n° 547, nous avons recueilli quelques passages concernant les accidents survenus sur la voie publique et démontrant les motifs grâce auquel la jurisprudence a exonéré la Puissance Publique de sa responsabilité. Pour que la responsabilité de la collectivité propriétaire de l'ouvrage puisse être engagée, le dommage doit trouver son origine dans un défaut d'entretien normal de la voie : c'est à l'administration de prouver qu'il y a entretien normal.

Toutefois, il est évident que la puissance publique tentera de faire valoir une faute de la victime : vitesse excessive, manque de maîtrise du véhicule et surtout manque de prudence, notamment lorsque l'existence d'un danger est signalée.

Cette faute permettra à l'administration de s'exonérer, totalement ou partiellement, de sa responsabilité :

MAUVAIS ETAT DE LA CHAUSSEE

Dans les cas suivants, la responsabilité de la puissance publique n'a pas été retenue :

- chute d'un piéton sur des pavés formant saillie sur une tranchée provisoirement rebouchée, les magistrats ayant estimé que l'usager devait logiquement s'attendre à l'existence d'un tel obstacle (Conseil d'Etat du II.7.1944, Bachelerie, Rec. Lebon, p. 199) ;

- chute d'un piéton, renversé par une voiture , après qu'il ait buté sur pavé la victime ayant fait valoir qu'elle ne pouvait emprunter le trottoir en raison de travaux, le tribunal a objecté que l'usager, en utilisant la chaussée, devait redoubler de prudence (C. d'Etat du 18.7.1934, Blanchard, Rec. Lebon, Tables, p. 1573).

CHAUSSEE BOMBEE

La situation est identique dans ce cas. Si le bombement est très accentué, il doit être signalé. A défaut, la responsabilité de la puissance publique peut se trouver engageé (C. d'Etat du [illegible], Sté La France Marit. et Cont., req n° 62577).

Toutefois si le bombement n'est pas exagéré, il n'a pas à être signalé.

BORNES ET REFUGES

Lorsqu'un refuge comportant des éléments réflectorisés est cause d'un accident, la responsabilité de l'administration n'est pas retenue, même si l'éclairage intérieur ne fonctionnait pas (C. d'Etat du 19.5.1971, Trupiano, req n° 77741).

En revanche, il y a responsabilité si l'éclairage ne fonctionne pas (OU est inexistant) et en l'absence de dispositifs réflectorisés (C. d'Etat du 23.6.1976, Roger Martin et ville de Dijon, req n° 95672 et 95987).

DEREGLEMENT DES FEUX TRICOLORES

A maintes reprises, le Conseil d'Etat a eu à se prononcer sur la responsabilité née d'un accident par suite du dérèglement accidentel d'appareils de signalisation.

Bien que la jurisprudence soit contradictoire, il apparaît, d'une manière générale, que la responsabilité doit être partagée entre les usagers impliqués dans la collision. En effet, malgré la présence de feux de signalisation à une intersection, les conducteurs ne doivent s'y engager qu'après s'être assurés qu'ils peuvent le faire sans danger.

EFFONDREMENT DE LA CHAUSSEE

Si la chaussée n'est pas suffisamment résistante pour permettre une utilisation normale, la responsabilité de l'administration est engagée à la suite d'un effondrement (C. d'Etat du 3.12.1975, Départ. des Pyrénées Orient. c/Sté Omnium électrique et industriel, req n° 8309 et 86460).

Mais l'administration peut exonérer sa responsabilité lorque rien ne laissait prévoir cet effondrement (C. d'Etat du 8.2.1967, ville de Marseille c/ Rivaux, req Lebon, p. 61). On estime en effet dans des affaires similaires que l'accident est dû à un cas de force majeure et que la responsabilité de l'administration n'est pas à retenir.

OBSTACLES

Par obstacles, il faut entendre la présence d'arbres tombés sur la voie publique, la chute de pierres, les matériaux de chantiers ou de signalisation abandonnés sur la chaussée.

Sur un plan général, considérant qu'à l'impossible nul n'est tenu les magistrats admettent, en la matière, que l'administration ne peut ~~ff~~voir sa responsabilité engagée qu'au cas où la présence d'un obstacle sur la voie relève du défaut d'entretien.

C'est ainsi qu'un arbre tombé sur la chaussée n'entraine la responsabilité de la puissance publique que dans la mesure où l'arbre portait des traces évidentes d'une chute prévisible (C. d'Etat du 6.10.1971, Costa, req Lebon Tables, p. 1205).

Si l'obstacle est de faible importance (Fil de fer, tuyau d'arrosage, anneau métallique) ou au contraire, important mais bien visible, la responsabilité de l'administration n'est pas davantage engagée.

Pas plus qu'elle ne l'est en cas de chutes de pierres, phénomènes impossibles à prévoir, sauf cas particuliers.

En revanche, l'E.D.F. a été jugée responsable d'un accident provoqué par un poteau électrique abandonné depuis plusieurs jours sur un trottoir alors que les travaux étaient achevés (C. d'Etat du 20.II.1970 c/ Dame Chevalier, rec Lebon, p. 696).

VERGLAS, GRAVILLONS

La théorie générale s'applique toujours en l'espèce.

En effet, l'administration ne peut être tenue pour responsable que dans la mesure où elle aurait pu, d'une part, prévoir le danger tout en disposant, d'autre part du temps suffisant pour y remédier ou en signaler la présence (dans ce sens, C. d'Etat du 13.10.1976, la Protectrice, rec nº 990-83).

TRAVAUX

Il ne peut y avoir responsabilité de la puissance publique que dans deux cas :

- les précautions indispensables à l'exécution des travaux ne sont pas respectées ;

- la signalisation est absente ou insuffisante.

Ainsi, est admise la responsabilité de l'administration dans les cas suivants :

- un pont en travaux s'écroule lors du passage d'un camion autorisé à le franchir (C. d'Etat du 2.12.1972, départ. de la Loire c/ Renaudier, droit adm. 1972, nº 100) ;

- présence la nuit, d'un rouleau-compresseur non éclairé (C. d'Etat du 19.5.1936, départ. de la Drôme, rec Lebon, p. 581) ou de fûts de goudrons insuffisamment signalés.

ANIMAUX

A la suite d'une collision avec un sanglier ou un cervidé, la responsabilité de l'administration ne sera retenue qu'en cas d'absence de signalisation s'il est établi que les lieux sur lesquels l'accident s'est produit sont des zones de passages fréquents d'animaux sauvages (C. d'Etat du 2.4.71, Sté des autoroutes du Nord, rec Lebon, p. 282).

S'il est prouvé, au contraire, que les passages d'animaux demeurent exceptionnels sur ces lieux, l'administration n'est pas tenue d'en signaler la présence et dégage ainsi sa responsabilité.

Ces quelques exemples montrent suffisamment les limites de la responsabilité de l'administration qui est retenue assez rarement pour des défauts d'entretien ou d'absence de signalisation, exonérée totalement ou partiellement en cas de force majeure ou du caractère imprévisible du danger à la suite d'une faute de la victime.

En conclusion, il convient de ne pas emprunter des routes dont la chaussée est en mauvais état, bombée ou pas suffisamment résistante, qui comportent des bornes et refuges, dont les feux tricolores sont déréglés, qui risquent d'être entravées et encombrées par des chutes de pierres, de matériaux de chantiers ou de signalisation abandonnés, qui sont revêtues de gravillons ou couvertes de neige ou verglas, qui sont l'objet de travaux (ça arrive !) et qui sont traversées par des sangliers ou cervidés.

Lorsque vous aurez évité tous ces dangers, faites attention à ne pas être renversé par un automobiliste imprudent et si vous le pouvez (c'est très rapidement)... regardez un peu la nature.

Si toutes ces mises en garde freinent votre élan de cyclotouriste, il ne vous reste plus qu'à faire de l'entraînement d'appartement...

[illegible]

Article paru dans "Cyclo 2000. Le Cyclotouriste"
(6 numéros par an : 50 F)
11, rue d'Algérie
69001 LYON

OUVERTURE DE LA SAISON

JOURNÉE **ALBERT-BURES**

à Caussade

Le dimanche 4 mars, 16 membres des C.T.C. ont participé à cette première sortie officielle. Le temps était mauvais, avec un peu de brume. Pour cette concentration dans la Cité du chapeau, deux groupes étaient mis sur pied -si l'on peut dire- : le 1er (60 km), avec départ à 8 h 30, était composé de 9 cyclos ; le 2e (45 km), parti à 9 h, vit le reste de la troupe (7 sociétaires) fusionner avec nos amis de Martel et de Luzech. Un autre membre du club, M.Bruère, nous accompagna jusqu'à Lalbenque. C'est ainsi qu'une quarantaine de mordus commencèrent joyeusement et officiellement la saison. Avant Caussade, nous eûmes le plaisir de rencontrer notre 17e participant, M.Vinel, qui, n'ayant pu se libérer que pour la matinée, avait déjà repris le chemin du retour.

Tout le monde se retrouva donc à Caussade pour apposer les signatures sur le Livre d'Or et serrer la main d'autres amis cyclos rencontrés lors des manifestations des années précédentes.

Vint ensuite l'heure du réconfort : certains préférèrent le restaurant, d'autres s'installèrent dans le parc pour honorer les casse-croûte sortis des sacs de guidon.

Le retour fut fractionné : un groupe partit dès le repas terminé ; notre camarade Guy Derrupé s'intégra au groupe des cyclos de Martel. Les 5 retardataires firent le chemin prévu par Lapenche, Belfort du Quercy, Lalbenque, Le Cayran, Pouzergues et Hauteserre. Cet itinéraire fut assez dur en raison des bosses. Mais tout le monde finit par rejoindre le chef-lieu sans encombre. Un bon début de saison, quoi !

Nous noterons que Madame Clarenc et Messieurs Girardi et Jean-Victor ont participé à leur première manifestation officielle, une intéressante manifestation du reste qui groupa 250 cyclotouristes de la ligue des Pyrénées.

Bravo à tous, et à bientôt pour la prochaine.

R. M.

MATERIEL

La belle saison s'annonce et les sorties officielles commencent Après le mauvais temps ou l'inaction, pensons à réviser notre vélo et faisons tout pour être fin prêts.

ECOLOGIE

Ne détruisons pas ce que la nature offre à nos yeux ; elle est si belle et nous en avons tellement besoin.

Il faut initier les enfants au plaisir du cyclotourisme. Encourageons-les afin de leur préparer des joies saines pour plus tard. En effet, loin de la vie trépidante, c'est avec le cyclotourisme que l'on trouve la paix et la tranquillité, tout en se rapprochant de la nature.

CHALLENGE DE L'ASSIDUITÉ 79

C L A S S E M E N T A U I er M A R S

Catégorie I (Moins de I8 ans)

I°	Franck DODE	(49+42)=	9I p.	(5)
2°	P.MONTFORT	(39+34)=	73 p.	(9)
3°	B.LACAZE	(8+45)=	53 p.	(I2)
4°	A.LACAZE	(8+43)=	5I p.	(I3)
5°	G.ARBOUYS	(I4+I7)=	3I p.	(I9)
6°	L.PUJOL	(4+ 8)=	I2 p.	(30)
7°	P.BOURBONNAUD	(5+ 0)=	5 p.	(36)
8°	deux cyclos avec 0 point			

Catégorie 2 (De I8 à 50 ans)

I°	M.SAMOUILLAN	(55+55)=	II0 p.	(3)
2°	A.DODE	(59+45)=	I04 p.	(4)
3°	C.LARROQUE	(27+5I)=	78 p.	(6)
4°	M.LECURU	(37+40)=	77 p.	(7)
5°	F.PORTET	(34+4I)=	75 p.	(8)
6°	G.DERRUPE	(36+27)=	63 p.	(II)
7°	M.MAS	(24+24)=	48 p.	(I5)
8°	R.BERNARD	(25+I3)=	38 p.	(I6)
9°	R.CARRE	(I7+20)=	37 p.	(I7)
I0°	Y.AMAT	(II+20)=	3I p.	(I9)
II°	D.SIFFRAY	(I2+I5)=	27 p.	(22)
I2°	J.P.BELOT	(20+ 5)=	25 p.	(23)
I3°	M.JEAN-VICTOR	(0+20)=	20 p.	(24)
I4°	D.BIGRE	(I8+ 0)=	I8 p.	(25)
I5°	J.POUSSOU	(5+I2)=	I7 p.	(26)
	Guy VINEL	(I0+ 7)=	I7 p.	(26)
I7°	J.P.NOEL	(0+I5)=	I5 p.	(29)
I8°	J.B.BALDY	(5+ 6)=	II p.	(3I)
I9°	G.BROCAS R.DOUILHAC J.PEZET	(5+ 5)=	I0 p.	(32)
22°	J.DESTRUEL	(0+ 8)=	8 p.	(35)
23°	L.DEMUNCK G.ROUAN	(5+ 0)=	5 p.	(36)
25°	treize cyclos avec 0 point			

Catégorie 3 (Plus de 50 ans)

I°	Gilb.VINEL	(I20+II2)=	232 p.	(I)
2°	P.TERRIE	(58+72)=	I30 p.	(2)
3°	R.MOLINIER	(39+33)=	72 p.	(I0)
4°	J.GALLEYRAND	(36+I4)=	50 p.	(I4)
5°	E.VAISSIERE	(5+30)=	35 p.	(I8)
6°	J.MARTY R.PADEL	(5+ 0)=	5 p.	(36)
8°	deux cyclos avec 0 point			

Catégorie 4 (Féminines)

I°	Jeany CLARENC	(8+20)=	28 p.	(2I)
2°	B.SIFFRAY	(4+I3)=	I7 p.	(26)
3°	A.M.CHAVAGNAC	(5+ 0)=	5 p.	(36)
4°	M.MOLINIER	(4+ 0)=	4 p.	(42)
5°	trois féminines avec 0 point			

N.B. Quarante-deux classés sur soixante-deux adhérents au C.T.C.

entre parenthèses : - points au I er février + points du mois de février

- classement toutes catégories

CHALLENGE DU "BON SOCIÉTAIRE"

C L A S S E M E N T A U I er M A R S

I°	Raymond	DOUILHAC	55 p.
2°	R.	PADEL	50 p.
3°	A.	DODE	40 p.
	R.	MOLINIER	
5°	D.	SIFFRAY	35 p.
	L.	BRUERE	
7°	M.	MAS	25 p.
8°	D.	BIGRE	I5 p.
	B.	LACAZE	
I0°	Y.	AMAT	I0 p.
	J.P.	BELOT	
	R.	BERNARD	
	G.	BROCAS	
	B.	LABORDERIE	
	J.	PEZET	
	P.	TERRIE	
	A.	VIGUIE	

I8°	A.M.	CHAVAGNAC	7 p.
	G.	ARBOUYS	
	J.B.	BALDY	
	P.	BOURBONNAUD	
	J.	CLARENC	
	L.	DE MUNCK	
	G.	DERRUPE	
	F.	DODE	
	J.	MARTY	
	J.P.	NOEL	
	J.	POUSSOU	
	G.	ROUAN	
	M.	SAMOUILLAN	
	B.	SIFFRAY	
	E.	VAISSIERE	

KILOMETRAGES ACCOMPLIS DU I er JANVIER AU I er MARS I979 :

Gilbert Vinel : 2680 Maxime Samouillan : I430 Paul Terrié : I330
Alain Dodé : I050 Franck Dodé : 980 Claude Larroque : 900
François Portet : 900 Patrick Montfort : 860 René Molinier : 850
Guy Derrupé : 760 Jean Galleyrand : 640 Maurice Mas : 540
Robert Carré : 475 René Bernard : 400 Yvon Amat : 345
Gérard Arbouys, Jeany Clarenc, Michel Jean-Victor : 260
Daniel Siffray : 250 Jacques Poussou, Guy Vinel : I70
Laurent Pujol : I60 Jean-Pierre Noel : I40 Jacques Destruel : I00

DERNIÈRE MINUTE . . .

C'est avec un réel plaisir que nous vous communiquons l'information suivante, d'autant plus qu'il s'agit d'un geste extrêmement charitable et qui nous va droit au coeur.

Monsieur Gaël HICROA, breton d'origine mais cadurcien d'adoption toute récente, vient d'ouvrir une très grande poissonnerie dans notre ville.

En tant qu'amoureux de la nature en général et du vélo en particulier et dans le but avoué de donner un impact publicitaire retentissant à l'inauguration de son commerce, il a choisi d'offrir à notre club un lot d'une vingtaine de maillots cyclistes portant sa marque flockée.

Ces maillots très seyants, d'un beau bleu (marine, bien sûr), seront à retirer, gratuitement cela va de soi, entre le Ier et le 2I du mois d'avril, au local de notre société (près pont de Cabessut), où se tiendra à cet effet (vestimentaire) une permanence tous les soirs de I8 à I9 heures. Toutefois nous nous permettons ce conseil : si vous voulez être sûr d'avoir votre taille, soyez dans les premiers à vous servir en venant chercher votre maillot dès le début de la distribution c'est-à-dire le Ier avril.

Au nom de tous les C.T.C., nous exprimons notre gratitude à ce généreux néo-cadurcien et nous lui disons un grand merci puisque chacun pourra avoir grâce à lui une de ces tuniques sans bourse délier.

Par ailleurs, si certains d'entre vous préfèrent le bleu clair nous rappelons que le club tient parallèlement à votre disposition des maillots sans publicité mais à vendre, ceux-là, qu'il est possible de se procurer auprès de Messieurs Molinier ou Dodé.

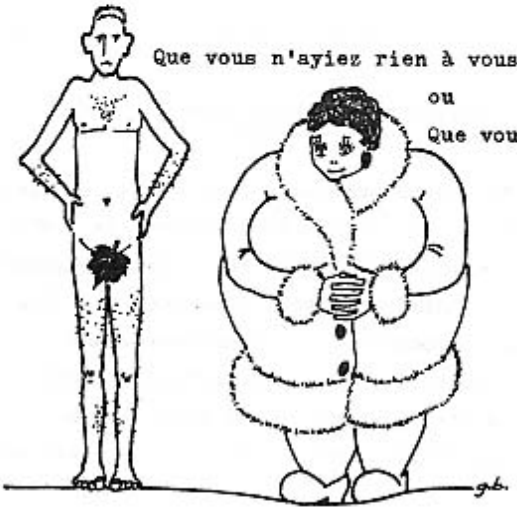

Que vous n'ayiez rien à vous mettre...

ou

Que vous soyiez déjà bien enveloppé...

... Vous n'aurez désormais plus aucune excuse si vous ne possédez pas, vous aussi votre maillot cyclo.

Vous n'ignorez pas en effet que notre discipline sportive nous conduit à rencontrer beaucoup de monde, au cours de nos sorties, tant en ville qu'en rase campagne. Mieux vaut donc avoir fière allure.

Pourquoi même alors ne pas viser une unité d'élégance dans les groupes que nous formons le dimanche en portant tous la même tunique aux couleurs du club ? Et puis, le prestige de l'uniforme...

Guy BROCAS.